

# L'agglomération de Laval : un enseignement supérieur plus technique et professionnalisant

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 137 • Octobre 2024



Parmi les néo-bacheliers mayennais, 7 sur 10 quittent le département pour aller étudier principalement sur les campus voisins d'Angers, Rennes ou Le Mans. Les étudiants qui restent ou viennent étudier dans l'agglomération lavalloise choisissent le plus souvent une formation de brevet de technicien supérieur. Les écoles d'ingénieurs attirent des néo-bacheliers et sont surreprésentées dans l'offre de formation de l'agglomération de Laval, par rapport à un ensemble de territoires de comparaison. L'apprentissage concerne 23 % des jeunes détenteurs du baccalauréat : ce mode de formation est plus présent qu'ailleurs. La moitié des étudiants vivent encore chez leurs parents. Quelles que soient leurs conditions de logement, les étudiants disposent plus fréquemment d'une voiture.

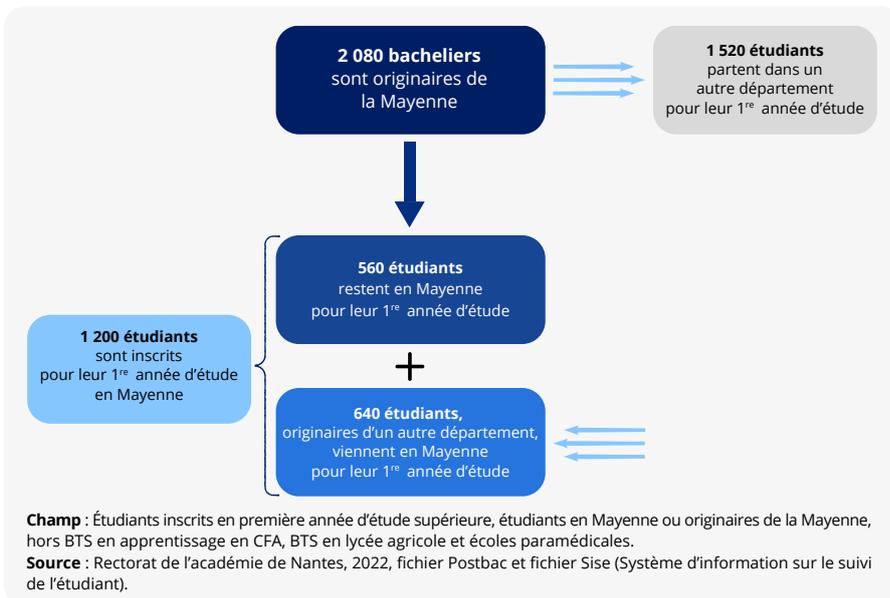
En partenariat avec :



L'accueil de nouveaux étudiants est un enjeu stratégique pour l'attractivité et le développement d'un territoire. À moyen terme, c'est une opportunité de répondre aux besoins de main-d'œuvre du territoire mais aussi de rétablir un équilibre démographique face au vieillissement de la population. Dans cette perspective, l'ambition portée par le conseil départemental de la Mayenne et Laval Agglomération est d'accroître et de renforcer l'offre de formation d'enseignement supérieur, les équipements et services associés ► [encadré](#).

À la rentrée 2022, selon la source Synthèse-Sise (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 5 100 jeunes étudient à Laval Agglomération, soit 91 % des étudiants de la Mayenne ► [sources](#). Cet effectif n'inclut toutefois pas les étudiants inscrits à des certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles de niveau 5 ou plus sans être des diplômés d'État.

## ► 1. Les néo-bacheliers originaires de la Mayenne ou arrivant en Mayenne en 2022



Afin de qualifier l'offre de formation dans l'enseignement supérieur et les caractéristiques des étudiants de l'agglomération de Laval, un référentiel de comparaison, composé de sept intercommunalités au profil démographique proche, est constitué ► [méthode](#). En 2020, Laval Agglomération est une intercommunalité moins étudiante que son référentiel de comparaison : 25 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont étudiants contre 32 % dans le référentiel. La population étudiante de l'agglomération

de Laval est assez jeune : 65 % des étudiants ont entre 17 et 20 ans, contre 60 % dans le référentiel. Elle compte 46 % de femmes, soit 7 points de moins que dans le référentiel.

## Après le baccalauréat, 7 jeunes sur 10 quittent la Mayenne

À la rentrée 2022, 2 080 néo-bacheliers mayennais poursuivent leurs études dans le supérieur, hors étudiants en formation paramédicale, en brevet de

technicien supérieur (BTS) agricole ou en centre de formation des apprentis (CFA). Parmi eux, sept sur dix, soit 1 520 jeunes, quittent la Mayenne après le baccalauréat ► **figure 1**. L'absence dans le département de plusieurs filières universitaires de formation, comme les filières scientifiques, littéraires, artistiques, sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) ou encore les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), explique en partie ces départs. Ces jeunes partants vont pour 26 % suivre des études en lettres ou sciences humaines, 17 % en sciences, 13 % en BTS, 10 % dans le domaine de la santé, 8 % en Staps et 6 % en CPGE.

Angers, Rennes et Le Mans sont les trois pôles accueillant le plus de néo-bacheliers originaires de la Mayenne, avec respectivement 510, 280 et 230 étudiants, loin devant Nantes (70 étudiants). Ainsi, les étudiants mayennais en sciences humaines et sociales vont plutôt à Angers (60 %) puis à Rennes (17 %). Les étudiants en arts, lettres et langues vont pour un tiers à Angers et un tiers à Rennes. Pour suivre une licence Staps, trois étudiants sur quatre se tournent vers Le Mans. Les inscriptions en économie et gestion se font surtout à Angers (46 %), puis à Rennes (21 %), alors que celles en droit et sciences politiques sont plus dispersées.

### BTS : première filière de ceux qui restent, attractive aussi au-delà du département

En 2022, trois jeunes mayennais sur dix, soit 560 jeunes restent étudiant en Mayenne pour leur première année d'étude après leur baccalauréat. Parmi eux, 57 % font un BTS, souvent tertiaire, le plus courant étant le BTS management commercial opérationnel. L'offre en BTS permet de maintenir ou d'attirer des étudiants, car il y a autant d'arrivées que de départs de néo-bacheliers en Mayenne pour ce type de formation. Par ailleurs, 15 % des bacheliers restent en Mayenne s'inscrivent en première année de droit à Laval. La présence de cette formation à Laval permet de retenir 70 % des Mayennais en études de droit. Enfin, 13 % des néo-bacheliers restent en Mayenne s'inscrivent dans un institut universitaire de technologie (IUT) tertiaire (techniques de commercialisation, métiers du multimédia et de l'internet). Enfin, 5 % de ces néo-bacheliers vont en école d'ingénieurs.

Après le baccalauréat, 640 jeunes arrivent en Mayenne pour y faire leurs études, la plupart dans l'agglomération lavalloise. La population des étudiants de première année en Mayenne est ainsi pour plus de moitié non originaire du département.

### ► Encadré – Un objectif de 10 000 étudiants à l'horizon 2030

Le Département de la Mayenne, conjointement avec Laval Agglomération, œuvre pour le développement de l'offre de formation supérieure sur le territoire lavallois. Objectif posé par le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI), ces collectivités partagent la volonté d'atteindre 10 000 étudiants et alternants post-bac, d'ici 2030 sur le territoire.

La croissance régulière des effectifs depuis 2018 (+13 %), le renforcement de l'offre de formation proposée en premier et en second cycle, ainsi que l'installation de nouveaux établissements dès la rentrée 2024, amènent ces collectivités à anticiper les besoins pour offrir les meilleures conditions d'accueil et d'étude aux étudiants des campus lavallois.

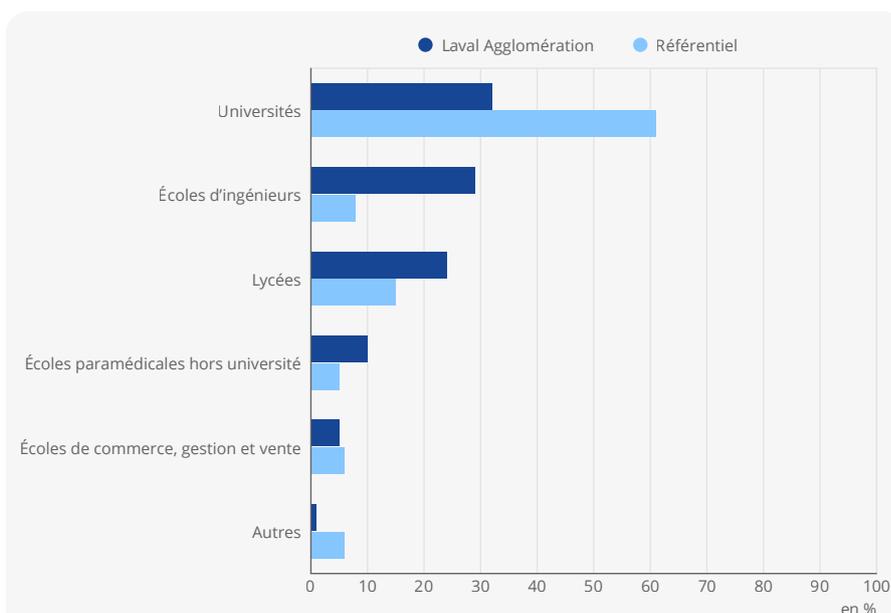
Le partenariat entre l'Insee et le Département de la Mayenne permet d'objectiver précisément des problématiques liées notamment aux mobilités, au logement ou à la restauration. Ces éléments permettent aussi de proposer des scénarios de projections de population. Cette meilleure connaissance des réalités territoriales va permettre au Département de la Mayenne et à ses partenaires d'identifier les axes prioritaires à investir pour les prochaines années.

Selon le scénario de projection standard de l'Insee, la population de Laval Agglomération augmenterait de 380 habitants par an entre 2018 et 2030, soit 200 jeunes de 15 à 29 ans en plus chaque année. Pour s'approcher de l'objectif visé, l'offre d'enseignement supérieur doit se développer encore pour retenir chaque année 600 jeunes mayennais et attirer 700 jeunes supplémentaires de 18 ans sur l'agglomération lavalloise.

Cela entraînerait aussi des besoins en services et en logements. Selon les hypothèses retenues dans un scénario alternatif, accueillir de nouveaux étudiants nécessiterait de disposer de 890 logements supplémentaires en moyenne chaque année, contre 630 si la population continuait de croître selon la tendance actuelle.

Encadré réalisé en collaboration avec le conseil départemental de la Mayenne.

### ► 2. Répartition des étudiants inscrits, hors classes préparatoires aux grandes écoles, par établissement en 2022-2023



**Note** : L'Université catholique de l'Ouest est incluse dans les Universités.

**Lecture** : 32 % des étudiants de Laval Agglomération sont inscrits à l'Université pour l'année universitaire 2022-2023, contre 61 % dans le référentiel.

**Champ** : Étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année 2022-2023 à Laval Agglomération.

**Source** : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise).

Parmi eux, 30 % viennent faire un BTS (principalement tertiaire), 29 % une filière sciences (soit en école d'ingénieur, soit en IUT informatique) et 25 % un IUT tertiaire.

L'origine géographique est variée même si les départements limitrophes sont les premiers départements d'origine des arrivants. Ainsi, 25 % d'entre eux viennent

d'Ille-et-Vilaine, 12 % viennent de la Sarthe et 8 % du Maine-et-Loire. Outre l'offre en BTS, les cursus spécifiques proposées à Laval, telles que les formations spécialisées dans la filière numérique ou les écoles d'ingénieurs, attirent des néo-bacheliers au-delà des départements voisins et constituent un marqueur d'attractivité.

## Un poids élevé des écoles d'ingénieurs et des sections de techniciens supérieurs

À la rentrée 2022, dans l'agglomération lavalloise, l'ensemble des effectifs étudiants toutes années confondues, se répartit entre trois types d'établissement qui structurent l'offre de formation ► **figure 2**. Tout d'abord, les écoles d'ingénieurs, surreprésentées, accueillent 29 % des étudiants, une part supérieure de 20 points à celle du référentiel. Notamment, 750 jeunes étudient à l'ESTACA (École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile) et 500 à l'ESIEA (École supérieure d'informatique électronique automatique). Ensuite, les lycées lavallois accueillent 24 % des étudiants dans des sections de techniciens supérieurs, contre 15 % dans le référentiel. Enfin, l'université, qui pèse deux fois moins lourd que dans le référentiel, rassemble 32 % des étudiants lavallois. Il s'agit des étudiants inscrits à Le Mans Université (de la Faculté de droit de Laval et de l'Institut universitaire de technologie de Laval), à l'Université catholique de l'Ouest, site de Laval, et à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Laval.

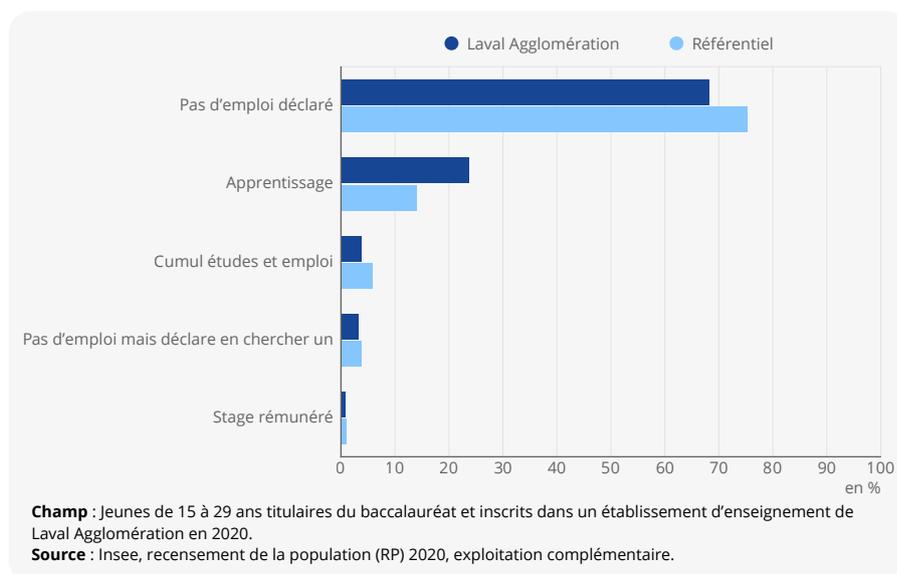
Par ailleurs, même si les écoles paramédicales n'accueillent que 10 % des étudiants lavallois, cette part est deux fois supérieure au référentiel. L'offre est en effet particulièrement développée avec la présence des instituts de formation en soins infirmiers, en ergothérapie et en masso-kinésithérapie. Le campus de Laval accueille également des étudiants en Pluripass (première année d'accès aux études de santé), en complément de l'offre située à Angers.

## Après le bac, l'apprentissage est plébiscité

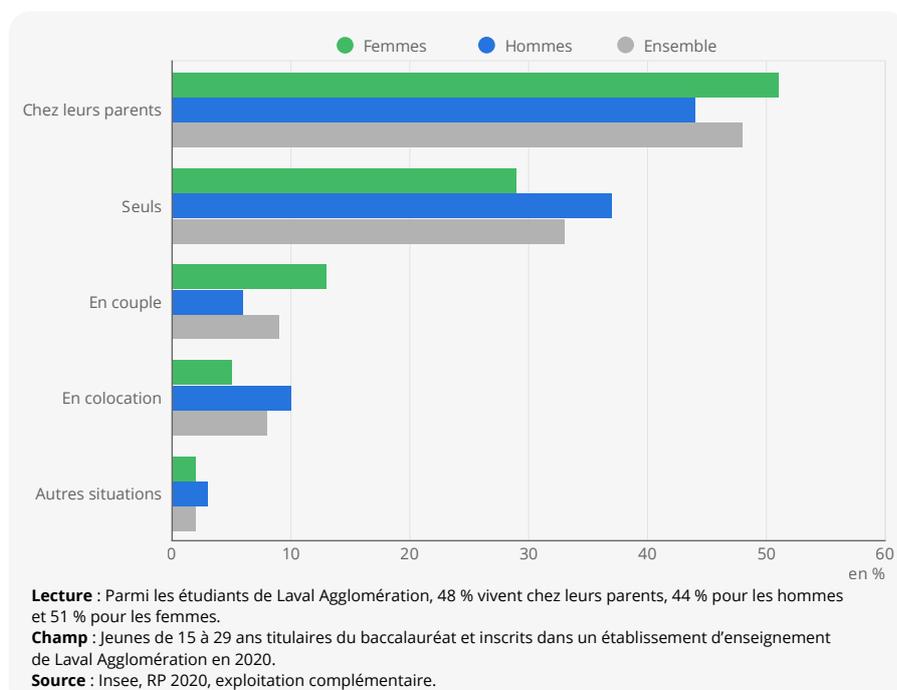
La formation en apprentissage est plébiscitée dans l'agglomération lavalloise par les jeunes titulaires du baccalauréat : 23 % sont en contrat d'apprentissage en 2020, contre seulement 14 % dans le référentiel ► **figure 3**. La réforme de 2018 et les dispositifs d'aide à l'embauche ont généré une forte hausse des contrats d'apprentissage, notamment dans le supérieur ► **pour en savoir plus**.

Avant la réforme, la part de jeunes titulaires du baccalauréat en apprentissage était moins élevée qu'en 2020, mais déjà nettement supérieure à celle du référentiel. L'agglomération de Laval comptait ainsi 16 % de diplômés du baccalauréat apprentis en 2014 contre 11 % dans le référentiel.

## ► 3. Activité professionnelle des étudiants en 2020



## ► 4. Mode de cohabitation des étudiants de Laval Agglomération selon le sexe en 2020



En 2020, l'apprentissage concerne presque autant les hommes (24 %) que les femmes (21 %). La part d'apprentis est respectivement supérieure de 8 points pour les hommes et de 11 points pour les femmes par rapport au référentiel. Les emplois les plus fréquents des hommes diplômés du baccalauréat en contrat d'apprentissage sont ceux d'agriculteurs (12 %), de technicien de l'informatique (7 %) et d'ingénieurs de l'informatique (7 %). Ces métiers sont spécifiques par rapport au référentiel. Les femmes diplômées du baccalauréat et en apprentissage préparent respectivement des emplois d'aides-soignantes (17 %), d'employées de comptabilité (13 %), d'agricultrices (9 %)

et de vendeuses (9 %). Les métiers spécifiques par rapport au référentiel sont ceux d'aides-soignantes, d'employées de comptabilité et d'agricultrices.

Environ 200 étudiants, soit 4 % des effectifs, ont un job étudiant, le plus souvent à temps partiel, dans l'agglomération de Laval. Cette part est de 6 % dans le référentiel. Les jobs d'été et les activités plus ponctuelles du type baby-sitting ou cours de soutien ne sont toutefois pas mesurés ici. Les femmes sont surreprésentées parmi les emplois étudiants : elles occupent 70 % des jobs alors qu'elles ne représentent que 46 % des étudiants. Les emplois les plus fréquents sont ceux d'employés dans

l'hôtellerie et la restauration (20 %), puis caissiers et employés de magasin de libre-service (17 %) et enfin vendeurs (15 %).

## La moitié des étudiants vivent chez leurs parents

En 2020, 67 % des étudiants résident dans une commune de Laval Agglomération, 17 % dans le reste du département et 5 % en Ille-et-Vilaine. Une partie des étudiants n'a pas encore son propre logement. Ainsi, la moitié d'entre eux vivent chez leurs parents et un sur trois vit seul ► **figure 4**. La situation est comparable avec les étudiants du référentiel. De façon plus marginale, 8 % des étudiants choisissent une colocation : ce mode de vie concerne 10 % des hommes et 5 % des femmes. Enfin, 9 % des étudiants vivent en couple. Les étudiants habitant à Laval vivent plus souvent seuls (60 %) ou en colocation (12 %).

Les jeunes vivant seuls sont locataires en appartement. Les logements occupés par des étudiants de l'agglomération lavalloise sont plus grands que ceux du référentiel : 43 % des étudiants disposent de deux pièces ou plus contre 37 % dans le référentiel.

## Davantage d'étudiants en voiture

Quel que soit le mode de vie des étudiants, ils disposent plus fréquemment d'une voiture que ceux du référentiel. En effet, 41 % des familles d'étudiants ont trois voitures ou plus et 55 % des étudiants vivant seuls disposent d'une voiture ; ces parts sont de 5 points supérieures à celles du référentiel. La Mayenne est l'un des départements où l'équipement automobile des ménages est le plus élevé, à l'image d'autres territoires ruraux.

Les étudiants de l'agglomération lavalloise ayant une activité professionnelle utilisent à 82 % la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, contre 74 % dans le référentiel. C'est davantage que les actifs en emploi âgés de 15 à 29 ans de l'agglomération de Laval (77 %). La part élevée d'apprentis ayant un lieu de travail hors de la Mayenne (45 %), notamment en Ille-et-Vilaine, explique en partie ce phénomène. En outre, la part des étudiants utilisant les transports en commun n'est que de 6 % contre 12 % dans le référentiel. Le réseau ferroviaire est moins développé en Mayenne et la faible densité de population du département rend plus difficile le déploiement des transports en commun. Toutefois la situation est plus

favorable dans l'agglomération de Laval, avec notamment une accessibilité au réseau ferroviaire plus aisée que dans le référentiel.

Les taux d'équipement en services de restauration tels que boulangeries, restaurants (y compris restauration rapide), épicerie ou supérettes sont plus faibles que ceux du référentiel. Ainsi, l'accès aux services de restauration de proximité est moins aisé dans l'agglomération de Laval. La population en est plus éloignée que celle du référentiel : 22 % de la population de Laval Agglomération vit à moins de 500 mètres de ces équipements de proximité, soit 6 points de moins que dans le référentiel. La part de personnes éloignées de 2 km ou plus de ces mêmes services est de 36 %, soit à nouveau 6 points de différence par rapport au référentiel (30 %). Développer la proximité des services et commerces permettrait d'améliorer le cadre de vie des étudiants et représente aussi l'un des points d'attention pour garder ou attirer des néo-bacheliers. ●

Cyril Hervy, Ophélie Kaiser (Insee)

Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

### ► Sources

La source de données **Synthèse-Sise** regroupe des données issues de 13 sources d'informations différentes sur l'enseignement supérieur. Elle permet d'avoir l'ensemble des inscrits de l'enseignement supérieur dans un seul fichier avec des données agrégées. Le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise) permet de connaître l'orientation des néo-bacheliers mayennais et l'origine des étudiants en première année dans le département de la Mayenne. L'open data du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation fournit des données sur le territoire d'étude et son référentiel relatives à l'offre de formation supérieure.

Le **recensement de la population** dénombre les logements et la population résidant en France afin de connaître leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail. Le recensement a été utilisé pour décrire la population étudiante de Laval Agglomération et de son référentiel, et non estimer les effectifs étudiants.

La **base permanente des équipements** élaborée à partir de différentes sources administratives, répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. La géolocalisation des équipements permet de calculer des distances et des temps d'accès moyens en voiture, pour accéder à l'équipement le plus proche.

### ► Méthode

Pour mener les analyses sur un territoire comparable à celui de Laval Agglomération, un **référentiel** a été constitué à partir de sept intercommunalités choisies en fonction de leur nombre d'étudiants, de leur population totale et de la population totale de leur département. Le référentiel construit comprend Valence Romans Agglo, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, Troyes Champagne Métropole, Arras, Le Grand Avignon, Pau Béarn Pyrénées et la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Un **étudiant au sens du recensement** est un individu ayant déclaré être âgé de 15 à 29 ans, détenteur du baccalauréat ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires, et inscrit dans un établissement d'enseignement. De plus, son lieu d'études est une commune abritant un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de formation par apprentissage. Les étudiants sont analysés au lieu d'études (et non au lieu de résidence).

Les **projections** de population à l'horizon 2030 sont réalisées à partir du modèle Omphale de l'Insee. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (internes à la France et avec l'étranger). Le point de départ des projections est le recensement de la population 2018. Le scénario central décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent. Les besoins en logements sont estimés par la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) des Pays de la Loire à partir des projections de ménages. À ces projections de population s'ajoutent des hypothèses d'évolution de la structure du parc de logements.

### ► Pour en savoir plus

- **Féfeu L. et al.**, « L'apprentissage stimulé par l'enseignement supérieur », Insee Analyses Pays de la Loire n° 135, septembre 2024.
- Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, schéma élaboré en partenariat entre le Département, la Région et Laval Agglomération, en lien avec les établissements, SLESRI 2023-2028.
- **Lafon L.**, « Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour l'État et les collectivités », Rapport d'information n° 742, juillet 2021.
- **Bourieau P. et al.**, « Diagnostic de la Mayenne : sept enjeux majeurs pour l'avenir », Insee Dossier Pays de la Loire n° 7, mars 2021.

